

DOSSIER DE PRESSE

Communiqué de presse du 22 juin 2000

- **Pour permettre aux entreprises de s'enregistrer dans l'Internet en « .fr » dès leur création... L'AFNIC et l'ACFCI ont annoncé leur coopération.**
- **Première mondiale ! Lancement de la nouvelle version de HarmonIC : l'annuaire multilingue des adresses Internet en « .fr ».**
- **Quelques intervenants :**
 - Jean-Yves Babonneau** – Directeur Général de l'AFNIC – le père du déploiement de l'Internet en France
 - Philippe Renault** – Chef du Projet HarmonIC – 23 ans – l'un des plus brillants symboles de la génération Internet en France.

Annexes complémentaires : 3 fiches

1. **La zone « .fr » : Quelques chiffres...**
2. **Permettre à toute entreprise de s'enregistrer en « .fr » dès sa création...**
3. **La zone « .fr » : vers un espace de confiance...**

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, 22 juin 2000

Pour permettre aux entreprises de s'enregistrer dans l'Internet en « .fr » dès leur création... L'AFNIC et l'ACFCI ont annoncé leur coopération.

L'utilisation d'Internet connaît une croissance exponentielle au sein des entreprises dans le monde. 73% des entreprises françaises utilisaient Internet en 1999¹. Plus de 250 000 entreprises ont été créées en 99.²

Fortes de ce constat, l'AFNIC et l'ACFCI (Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie) ont décidé de réunir leurs compétences afin de :

- **sensibiliser les créateurs d'entreprise aux atouts d'Internet dans leur future activité**, en leur faisant prendre conscience de l'intérêt pour eux de **choisir au même moment** : leur raison sociale/ marque commerciale et leur nom de domaine en « .fr » ;
- **faciliter ainsi leurs démarches** en les guidant dans les formalités administratives et techniques. (Vérification de la disponibilité du nom de domaine choisi, fourniture de la liste des prestataires Internet qui effectueront l'enregistrement du nom de domaine...).

Les **EEF** (Espaces Entreprendre en France) et les **CFE** (Centres de Formalités des Entreprises) offriront ainsi un véritable service à valeur ajoutée avec l'aide de l'AFNIC.

Après dépôt des statuts, le créateur d'entreprise sera ensuite orienté vers le prestataire Internet de son choix qui se chargera des formalités administratives et techniques en relation avec l'AFNIC.

Le créateur d'entreprise bénéficiera ainsi :

- d'une protection de son nom (raison sociale, sigle, enseigne ou dénomination commerciale) ;
- et d'une opportunité de disposer d'une visibilité internationale, notamment à travers l'annuaire multilingue gratuit **Harmonic** des domaines français en « .fr » sur Internet.

Deux Chambres de Commerce et d'Industrie pilotes, Quimper et Châlon sur Saône, ont souhaité tester une procédure mise au point par l'AFNIC et l'ACFCI (réalisation d'un guide en ligne...), avant son déploiement aux Chambres de Commerce et d'Industrie disposant d'un site web opérationnel à partir du 4^{ème} trimestre 2000.

L'objectif étant qu'une majorité de CCI propose cette formule d'ici la fin 2000.

L'AFNIC et l'ACFCI veulent ainsi démontrer leur volonté de participer activement à la diffusion de l'utilisation d'Internet en France dès la création d'entreprise, d'autant plus que l'AFNIC se porte garant de la création d'un environnement de confiance et de sécurité dans la zone en « .fr » pour le créateur d'entreprise.

¹ Source : UCB Locabail

² Source ACFCI

COMMUNIQUE DE PRESSE (suite)

Paris, 22 juin 2000 – Première mondiale ! Lancement de la nouvelle version de **HarmoNIC** : l'annuaire multilingue des adresses Internet en « .fr »

Mis en service en mars 99, **HarmoNIC** vient de faire peau neuve et de subir une transformation radicale tant au niveau de son ergonomie que de ses potentialités.

C'est le seul annuaire au monde recensant de manière **exhaustive** tous les noms de domaine d'une même zone géographique – La France (zone « .fr »).

Soit 85 904 noms de domaine au 20 juin 2000.

Accessible en **6 langues**³ : allemand, anglais, espagnol, français, italien, et néerlandais, il offre une recherche multicritères par :

- activités
- localisation
- contenu de site web
- nom de domaine.

Il permet d'adresser un Mél. à l'organisme consulté et de se connecter directement sur son site web lorsqu'il existe.

Mis à jour en permanence, il est **gratuit** et **équitable** : toutes les entreprises/organismes y sont répertoriés avec la même chance d'être trouvés, quelle que soit leur taille. Ils comportent tous une fiche signalétique⁴.

Très rapide, plus simple d'utilisation et mieux adapté aux différentes requêtes des internautes s'exprimant dans les 6 principales langues européennes, **HarmoNIC va devenir l'outil indispensable de recherche d'informations sur tous les organismes / entreprises en .fr.**

Exemple unique à ce jour dans l'Internet, d'autres pays européens souhaitent le reprendre... Par ailleurs, il a été présenté le 24 mai dernier à la Commission Européenne, à sa demande, pour une utilisation sur le « .eu ».

L'**AFNIC** est le NIC⁵ français, organisme d'enregistrement des noms de domaine pour la zone « .fr ». A l'international, elle assure pour l'**ICANN** (Internet Corporation for Assigned Names and Numbers) la gestion du serveur DNSO⁶ et du secrétariat du collège ccTLD (codes des pays), en partenariat avec l'**APNIC** (Asia Pacific Network Information Center).

<http://harmonic.nic.fr>

³ *d'ici quelques mois, **HarmoNIC** sera accessible dans plus de 10 langues et intégrera d'autres critères d'interrogation.*

⁴ *chaque fiche signalétique comprend le nom/raison sociale, l'adresse, le téléphone, le fax, les domaines d'activités, la ou les adresses Internet.*

⁵ *NIC : Network Information Center.*

⁶ *Domain Name Supporting Organization*

COMMUNIQUE DE PRESSE (suite)

Quelques informations sur les intervenants :

Jean-Yves Babonneau : directeur général – AFNIC

Mél. : jean-yves.babonneau@nic.fr

Jean-Yves BABONNEAU, 55 ans, le père du déploiement de l'Internet en France.

Directeur général de l'AFNIC depuis sa création en janvier 98, il a effectué toute sa carrière à l'INRIA, dont il a été successivement Directeur de recherche, Directeur des moyens informatiques de 1980 à 1993, puis Chargé des Applications des Technologies de l'Information auprès du président de 1994 à 1997.

Parallèlement de 1985 à 1992, il a dirigé l'équipe qui a mis en œuvre l'Internet en France.

Il est par ailleurs Vice-président du comité « Information et Communication » de la Commission Nationale Française à l'UNESCO depuis juin 1997. Il exerce des activités de conseils auprès de grandes entreprises et est membre de divers conseils d'administration d'entreprises de haute technologie.

Il se passionne sur les impacts socio-économiques de l'Internet et, au sein de l'AFNIC, il a dirigé l'incubation de la start up « @rc-en-web », primée en 1999 pour ses deux cédéroms « Initi@tion à l'Internet » et « A ch@cun son site web ».

Philippe Renaut : Chef de Projet HarmonIC – AFNIC

Mél. : philippe.renaut@nic.fr

Philippe RENAUT, 23 ans, l'un des brillants symboles de la génération Internet.

Diplômé de l'Ecole des Mines de Paris en 1998, dans laquelle il est entré major à 18 ans en 1995. Il s'est spécialisé en robotique et a intégré l'AFNIC dès sa sortie de l'Ecole il y a deux ans, en tant que Chef du projet HarmonIC. Il avait alors 21 ans !

Philippe a d'autres cordes à son arc puisqu'il est pianiste et saxophoniste, maîtrise parfaitement l'anglais et l'allemand et s'en sort honorablement en portugais, grec, et japonais !

Pour tous renseignements complémentaires :

Marine Chantreau : Chargée de Communication – AFNIC

Tél. : 01 39 63 52 14 – Mél. : marine.chantreau@nic.fr

Laurence Bizet : Assistante de Communication – AFNIC

Tél. : 01 39 63 52 45 - Mél. : laurence.bizet@nic.fr

Claude Titina : Consultante

Tél. : 06 14 09 79 17



Association Française pour le Nommage Internet en Coopération

Annexes complémentaires

La zone « .fr » : Quelques chiffres...

- **85 904** domaines dans la zone « .fr » au 20/6/2000 dont :
 - 71 123 sous « .fr » directement,
 - 5 863 sous « .com.fr »,
 - 4 982 sous « .tm.fr »,
 - 2 537 sous « .asso.fr ».
- plus de **1 050** adhérents à l'AFNIC répartis dans 3 collèges :
 - les fournisseurs d'accès Internet ou prestataires,
 - les utilisateurs (dont l'**ACFCI**, l'**ACSEL** (ex **AFTTEL**), l'**Association des Maires de France**, la **CCIP**, le **CIGREF**¹, le **GESTE**², l'**INSEE**, le **Medef**...)
 - le collège international.
- délai moyen d'installation d'un domaine (dès réception du dossier complet) : **24h**
- coût moyen d'un domaine :
 - facturé par l'AFNIC au prestataire Internet : **200 F** (hors coût d'adhésion),
 - facturé par le prestataire Internet au client final : entre **300** et **1 500 F**
- nombre d'ordinateurs potentiellement connectés à l'Internet et référencés - hostcounts (source RIPE – 16 juin 2000) : **1,34 million** pour la zone « .fr » (1,68 million pour « .uk » et 1,79 pour « .de »)
- estimation d'internautes en France : **5,4 millions** (source NetValue - avril 2000)
- plus de **90 000 hits**³, **30 000 pages lues** et **4 000 visiteurs** en moyenne par jour sur le site de l'AFNIC
- **8 formations techniques et administratives** sont proposées **gratuitement** aux prestataires membres de l'AFNIC chaque année
- **2 cédéroms d'auto-formation** « Initi@tion à l'Internet » et « A ch@cun son site Web », primés et reconnus d'intérêt pédagogique font l'objet de traduction en plusieurs langues⁴
- l'AFNIC, Association loi 1901, créée le 1^{er} janvier 1998 : **21 millions de Chiffre d'Affaires** pour **31 salariés**.

¹ Club Informatique des Grandes Entreprises Françaises

² Groupement des Editeurs de Services en ligne

³ Hit sur une page : Produit du nombre de visites par le nombre de documents inclus dans la page

⁴ Ces outils ont été développés par l'AFNIC et sont exploités et diffusés depuis septembre 1999 par la société @rc-en-web, start-up émanant de l'AFNIC.

Permettre à toute entreprise de s'enregistrer sur l'Internet en « .fr » dès sa création...

Afin de participer au déploiement d'Internet en France et plus spécifiquement chez les jeunes entreprises, l'AFNIC a souhaité, en coopération avec l'ACFCI (Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie), aller au devant des futurs entrepreneurs et leur offrir **la possibilité d'être présents dans l'espace de confiance « .fr »** dès la création de leur société.

Ce partenariat d'un nouveau type avec les « Centres de Formalités des Entreprises » (CFE) des Chambres de Commerce et d'Industrie, va permettre de toucher tous les porteurs de projets ou jeunes entrepreneurs à différents niveaux.

Un « **guide en ligne** », développé par l'AFNIC, donnera :

- aux futurs créateurs les moins avertis, une information générale sur Internet, ses enjeux, le développement de la nouvelle économie, le référencement... ;
- à tous, la possibilité de choisir un nom de domaine en tenant compte de la charte de nommage française et de contacter un prestataire pour l'enregistrement grâce à la rubrique spéciale «comment s'enregistrer en .fr».

Le souci constant de l'AFNIC est de renforcer la présence et la visibilité de toutes les entreprises françaises sur le réseau, dans un **environnement de sécurité et de respect du droit des noms et des marques**. Toutes les entreprises françaises doivent pouvoir en bénéficier. En agissant en amont de la création d'entreprise, il est possible d'anticiper les problèmes de nommage, de faciliter les démarches de création d'un nom de domaine et par conséquent de permettre à toutes les entreprises d'avoir leur place sur Internet dans l'espace de confiance « .fr ».

Le nombre annuel de créations d'entreprises en France avoisinant les 250 000 en 1999, l'objectif de ce partenariat est ambitieux.

Deux CCI « Quimper » et « Châlon sur Saône » vont tester durant l'été le guide en ligne et les divers documents qui seront mis à disposition dans les CFE. Dès la rentrée 2000, cette initiative pourra être étendue à d'autres CCI.

La zone « .fr » : vers un espace de confiance...

« .fr »	« .com »
<ul style="list-style-type: none"> • Attribution d'un nom de domaine sur présentation d'un justificatif : respect du droit du nom et des marques • assurance de l'identification du titulaire du domaine • pas de « cybersquattage » et pas de revente possible (<u>l'AFNIC ne valide aucune revente de nom de domaine entre personnes privées</u> : le seul titulaire du nom de domaine est celui qui a fait la demande de création, via un prestataire, auprès des services de l'AFNIC) • pas d'intrusion sur le serveur gérant le « .fr » : seule l'AFNIC peut modifier les données de sa base sur requête d'un prestataire systématiquement authentifié • qualité technique : enregistrement en totale conformité avec les standards de l'Internet (RFC 1591) : Cf. enquête de Men and Mice ⁽³⁾ • peu de problèmes, Cf. enquête du Cigref ⁽⁴⁾ • référencement : exhaustif, équitable et gratuit de tous les domaines de la zone « .fr » avec l'annuaire multilingue HarmonIC (6 langues). 	<ul style="list-style-type: none"> • Attribution des domaines suivant l'unique règle : 1^{er} arrivé, 1^{er} servi. • aucune assurance que le domaine visité est bien celui de l'entité légalement détentrice du nom, Cf. enquête de Cybermark ⁽¹⁾ • beaucoup de sites virtuels, cybersquattés : revente des domaines au plus offrant • intrusion possible sur les bases « .com », « .net », « .org » car certains prestataires habilités y ont accès² sans être systématiquement authentifiés. • instabilités techniques en raison du nombre de domaines directement sous « .com » (plusieurs milliers de domaines disparus pendant 36h) • nombreux problèmes, Cf. enquête du Cigref

¹ La société Cybermark (filiale du groupe Serveur) a effectué une étude sur 410 noms de domaine en « .com » en avril 1999. Résultat : « 6,5 % des noms de domaine correspondaient réellement à la société propriétaire du nom, 86 % de ces noms avaient été déposés par d'autres sociétés et 7,5 % étaient directement attribués à des spécialistes de la contrefaçon ». (Cf. <http://www.zdnet.fr/actu/inte/a0009032.html>).

² Incident chez NSI : un pirate s'est introduit sur le serveur de NSI et a modifié les données des contacts techniques et administratifs des domaines gérés par le prestataire « web.net » ; résultat les 700 domaines de ce prestataire ont été re-routés vers un autre hébergeur pendant 6 jours... (Source Le Monde – 06/06/2000)

³ Au niveau technique, la société Men and Mice a enquêté en mai 2000 sur un échantillonnage de 5 000 domaines en « .com » : 72,3 % des DNS étaient mal configurés (Cf.: "<http://www.menandmice.com/>" rubrique "Survey"). Ce type de problèmes est considérablement réduit dans la zone « .fr » car avant toute délégation technique d'un domaine par l'AFNIC, la configuration du DNS pour ce domaine doit être testée par le fournisseur d'accès et vérifiée par l'AFNIC (l'outil "ZoneCheck" testant la conformité des configurations DNS aux RFC - standards de l'Internet - est disponible à l'adresse suivante : "<http://www.afnic.asso.fr/zonecheck/>").

⁴ Une enquête du CIGREF (Club Informatique des Grandes Entreprises Françaises) sur les problèmes rencontrés par ses membres avec les noms de domaine, a mis en évidence deux chiffres : 5% des membres ayant un nom de domaine dans la zone « .fr » ont rencontré des problèmes contre 55% dans la zone « .com » (Cf. : « <http://www.cigref.fr/> » rubrique : "Public", "communiqué de presse sur les noms de domaines".)